



# MAIRIE DE CHAMPDIEU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2026

Délibération n°2026-036-DE

## OBJET : Désignation d'un correspondant défense

**En exercice :**  
19 membres

**Présent(s) :** 18

**Excusé(s) :** 1

**Pouvoir(s) :** 1

**Absent(s) :** 0

Pour : 19

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Le onze mai deux mille vingt six, 20h15, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur COUCHAUD Patrice, Maire.

**Date de convocation :** 04 mai 2026

**Les membres présents en séance :**

Patrice COUCHAUD, Yves CHAZAL, Patricia CHOMARAT, Frédéric DUFOUR, Catherine RIVAL FOUBERT, David MASSACRIER, Chantal MEDAL, Evelyne SKORUPOWSKI, Pierre-Marie BROSSE, Marie-Noëlle THIOLLIER, Véronique DERORY, Stéphanie SEON, Camille DECOMBE, Mickaël MASSARO, Baptiste CHABANCE, Solène TIRILLY, David HARMAND, Amélie COLOMBIER

**Le ou les membre(s) ayant donnés un pouvoir :**

Alain CHEVET pouvoir à Mickaël MASSARO

**Le ou les membres absent(s) :**

**Le ou les membres excusé(s) :**

Alain CHEVET

**Secrétaire de séance :** Monsieur Yves CHAZAL

- Vu l'instruction du 8 janvier 2009 du ministre de la Défense et du secrétaire d'État chargé de la Défense et des Anciens combattants invitant les communes à désigner un correspondant défense ;
- Considérant la nécessité de développer le lien Armée-Nation et de sensibiliser les administrés aux questions de défense ;

Monsieur le Maire rappelle que le correspondant défense est chargé, sous l'autorité du maire :

- d'informer le conseil municipal et les administrés sur les questions de défense (politique de défense, organisation des forces armées, réserves, volontariat, recrutement) ;
- de contribuer à la sensibilisation des citoyens au parcours de citoyenneté et à la Journée défense et citoyenneté ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20260511-2026-036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2026

- de participer aux actions de mémoire et de valorisation du patrimoine liés aux anciens combattants et aux conflits ;
- d'assurer l'interface avec le délégué militaire départemental (DMD) et, le cas échéant, avec le référent « correspondant défense » de l'Union-IHEDN ;
- de relayer les informations et documents transmis par le ministère des Armées et la préfecture concernant la défense et le lien Armée-Nation.

Les fonctions de correspondant défense sont exercées pour la durée du mandat municipal en cours, sauf décision contraire du maire.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur David MASSACRIER, conseiller municipal en qualité de correspondant défense de la commune.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :**

- **DESIGNE** Monsieur David MASSACRIER en qualité de Correspondant défense de la commune de Champdieu,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder aux formalités,

Champdieu, le 11 mai 2026

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Monsieur Yves CHAZAL

Yves  
CHAZAL

Signature  
numérique de  
Yves CHAZAL  
Date : 2026.05.12  
11:40:21 +02'00'



Patrice  
COUCHAUD

Signature numérique  
de Patrice COUCHAUD  
Date : 2026.05.12  
14:20:39 +02'00'

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20260511-2026-036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2026